

ART. 1 - ORGANISATION

La Ligue Régionale de la REGION SUD organise ces Championnats Régionaux des Clubs.

Le Championnat est ouvert à toutes les licenciées féminines F.F.B.S.Q. Il se déroule en équipe de trois.

Le nombre de poules par division est défini par la ligue régionale. La composition des différentes poules sera définie à l'issue des inscriptions.

La composition des différentes poules est définie par la ligue en fonction des classements de la saison précédente et à l'issue des inscriptions.

La Ligue régionale détermine les lieux et les horaires des compétitions.

Les horaires des journées (samedi et/ou dimanche) ne sont pas figés et peuvent évoluer en fonction des centres, sans pour cela aller en deçà de 8h30. Le Championnat Régional des Clubs Dames se déroule sur 3 journées :

- 1^{ère} journée : **15 et/ou 16 novembre 2025**
- 2^{ème} journée : **21 et/ou 22 mars 2026**
- 3^{ème} journée : **6 et/ou 7 juin 2026**

ART. 2 – LES EQUIPES

A- Un club peut engager autant d'équipes qu'il le désire. Il ne peut engager de nouvelles équipes que dans la division régionale la plus basse, existante ou à créer. Est nouvelle une équipe non inscrite la saison précédente.

Si le nombre d'équipes inscrites dépasse le nombre de places disponibles, la commission sportive décidera en fonction du nombre de licenciés dans chaque club l'engagement d'une ou plusieurs équipes supplémentaires.

B- Il n'y a aucune limitation du nombre d'équipe d'un même club dans une même division.

C- Chaque équipe **ne peut utiliser plus de six (6) joueuses** sur l'ensemble de la saison. Ces joueuses doivent être licenciées dans le club à la date de la compétition. Peuvent être incluses dans ces 6 joueuses, les licenciées d'une "Ecole de Bowling" de la région administrative rattachée à ce club pour la saison (en respectant la règle de rattachement en vigueur).

Chaque équipe ne peut utiliser plus de deux (2) joueuses de nationalité étrangère sur l'ensemble de la saison.

D- Dans Chaque équipe, deux (2) joueuses de nationalité étrangère sont autorisées sur les pistes.

E- Il n'y a pas de limitation du nombre de mutée dans une équipe en divisions régionales.

F- Les remplacements sont libres. **Toute joueuse ayant évolué dans une équipe ne peut concourir ensuite dans une autre équipe d'une division égale ou inférieure.**

Toute joueuse ayant évolué dans une équipe pour une journée peut concourir, **lors d'une journée suivante**, dans une autre équipe du club de la division supérieure.

Sur une même journée une joueuse ayant évolué dans une équipe le samedi ne pourra jouer le dimanche dans une autre équipe de division supérieure.

NB : même si elles se déroulent à des dates différentes, la J1 Régionale et la J1 nationale constituent une seule journée de championnat. Idem pour les J2 et J3

ART. 3 – DEROULEMENT DE LA COMPETITION

- A-** Ce championnat se déroule en système "Round Robin" par points sur 3 journées :
- ✓ Par match gagné : 5 points
 - ✓ Par match nul : 3 points
 - ✓ Par match Perdu : 1 point
 - ✓ Par match forfait: 0 point (absence totale d'une équipe : aucune joueuse présente)
- B -** Des points supplémentaires peuvent être gagnés grâce à des bonus :
- ✓ 1 point pout toute équipe vainqueur avec un écart supérieur ou égal 90 quilles
 - ✓ 1 point pout toute équipe qui a perdu avec un écart inférieur ou égal 9 quilles
- C-** Lors des classements définitifs de fin de saison, les équipes totalisant le même nombre de points, sont départagées :
- ✓ par le total des points acquis sur les 3 confrontations directes de la saison.
 - ✓ Par le total des quilles abattues sur les 3 confrontations directes de la saison.
 - ✓ Par le total des quilles abattues sur la saison.
- D-** En divisions nationales et en divisions régionales :
AUCUNE BOULE D'ENTRAINEMENT N'EST AUTORISEE APRES LE DEBUT D'UNE SERIE.

ART. 4 – ACCESSIONS ET RELEGATIONS

A Toute équipe, ayant déclaré forfait pour une journée entière, est reléguée d'une division supplémentaire à celle résultant de son classement à l'issue du championnat, en fonction de la structure des divisions régionales.

B Les accessions et relégations

Les accessions et relégations des clubs se font dans le respect des dispositions de l'article 2A et selon le tableau ci-dessous :

<p><u>Pour la Nationale 3</u></p> <p><u>Principe applicable seulement à la fin de la saison 2025-2026</u></p> <p><u>Pour la saison 2026-2027 il n'y aura plus que 4 poules de 8 quadrettes en Nationale 3</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - La 1^{ère} équipe de chaque poule accède à la N2 - Les 4 dernières équipes de chaque poule et les 2 moins bonnes 4èmes sont reléguées en Régionale 1 (sauf forfait).
<p><u>Pour les divisions Régionales</u></p> <p>Principe applicable seulement à la fin de la saison 2025-2026</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La 1^{ère} équipe de chaque région accède à la Nationale 3. Si une région a plusieurs R1, elle devra organiser un barrage pour déterminer l'équipe qui montera en N3. - Les relégations Régionales 1 et 2 et les accessions des Régionales 2 et 3 se font en fonction de la structure des divisions régionales concernées.

<p>Principe applicable pour les saisons suivantes (à partir de 2027-2028)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 4 montées de N3 en N2 et 4 descentes de N2 en N3 - 16 montées de R1 en N3 suivant la méthode des quotas. - Les 4 dernières équipes de chaque poule sont reléguées en Régionale 1 (sauf forfait), soit 16 descentes de N3 en R1.
--	---

La Région Sud ayant 2 poules R1, un barrage sera organisé pour déterminer quelle équipe de R1 montera en N3, selon le format suivant :

- 2 matchs en « baker system »
- 1 pt par match gagné, 0,5 pt en cas d'égalité
- 1 point au total des quilles sur les 2 matchs
- En cas de nouvelle égalité « mort subite » sur les 3 frames, les frames 8, 9 et 10.

Si une des deux équipes classées « 1^{ère} » renonce à l'accession en N3, il n'y aura pas de match de barrage c'est l'autre équipe 1^{ère} qui montera en N3.

ACCESSION RELEGATIONS 2025-2026 des 11 équipes des poules R1:

1 ^{er} cas , aucune équipe de N3 ne descend en R1	<p>L'équipe vainqueur du match de barrage entre les 1ères de chaque poule monte en N3. Formation de 2 poules R1 de 5 équipes la saison 2026-2027</p>
2 ^{ème} cas , 1 des équipes de N3 descend en R1	<p>L'équipe vainqueur du match de barrage entre les 1ères de chaque poule monte en N3. Formation de 2 poules R1 de 6 et 5 équipes la saison 2026-2027</p>
3 ^{ème} cas , 2 des équipes de N3 descendent en R1	<p>L'équipe vainqueur du match de barrage entre les 1ères de chaque poule monte en N3. Formation de 2 poules R1 de 6 équipes la saison 2026-2027</p>
4 ^{ème} cas , 3 des équipes de N3 descendent en R1	<p>L'équipe vainqueur du match de barrage entre les 1ères de chaque poule monte en N3.</p> <p><u>2026-2027 => création d'une poule R2</u> L'équipe perdante du match de barrage entre les 1ères et les équipes classées « 2^{ème} et 3^{ème} » de chaque poule formeront une poule <u>R1 de 8 équipes.</u> Toutes les autres équipes des 2 poules formeront la <u>poule R2.</u></p>

<p>5^{ème} cas , 4 des équipes de N3 descendent en R1</p>	<p>L'équipe vainqueur du match de barrage entre les 1ères de chaque poule monte en N3. <u>2026-2027 => création d'une poule R2</u> L'équipe perdante du match de barrage entre les 1ères et les équipes classées « 2^{ème} » de chaque poule restent en R1, ainsi que la meilleure des deux 3èmes départagées à la moyenne sur l'ensemble des 3 journées pour former une <u>poule R1 de 8 équipes.</u> La moins bonne des 3èmes et toutes les autres équipes des deux poules formeront la <u>poule R2.</u></p>
<p>6^{ème} cas , 5 des équipes de N3 descendent en R1</p>	<p>L'équipe vainqueur du match de barrage des 1ères de chaque poule monte en N3. <u>2026-2027 => création d'une poule R2</u> L'équipe perdante du match de barrage des 1ères et les équipes classées « 2^{ème} » de chaque poule formeront <u>une poule R1 de 8 équipes.</u> Toutes les autres équipes des deux poules formeront la <u>poule R2.</u></p>

La composition des poules sera définitive à l'issue des inscriptions, Les accessions et Relégations pourront en être modifiées.

- C. Dans le cas où un club, qualifié en fin de saison pour la montée dans une division régionale, n'accepte pas la montée, c'est l'équipe suivante au classement de sa division qui est qualifiée pour la montée. Cette règle est applicable, aux niveaux régional et national, jusqu'à la montée de la 3^{ème} équipe. Le club ayant refusé sa montée évolue la saison suivante dans la même division que celle de la fin de saison.
- D. Dans le cas où un club renonce à son inscription dans une division nationale, ou régionale, hors article C (club renonçant à sa montée), il est remplacé par le club le mieux relégué de cette même division. Le club ayant renoncé à son inscription est relégué dans la plus basse division régionale
- E. Dans une poule comportant un « mort » on attribuera un « blind » de 390 quilles à cette équipe « mort ». Pour gagner le match, l'équipe adverse devra réaliser un score minimum de 391 quilles. Il n'y a pas de points supplémentaires dit « bonus » quand une équipe rencontre l'équipe « mort »

Les ligues adressent au plus tôt, les résultats de chacune des journées de championnats de leurs régions.

ART. 5 – LIEUX

La commission sportive, lors de l'élaboration de son calendrier, a déterminé les lieux des poules régionales en fonction des classements de la saison précédente. Ils pourront être modifiés selon l'évolution de ces poules à la clôture des inscriptions.

ART. 6 – INSCRIPTIONS

A Les inscriptions doivent parvenir à la Ligue par l'intermédiaire des seuls présidents de clubs et **uniquement à l'aide d'un bulletin d'inscription en ligne**, dont le lien leur aura été envoyé.

B L'engagement est de **51€ par équipe**

C **Date limite des inscriptions le 19 octobre 2025 à 20h00**

- ✓ A l'issue de cette date limite, formation des poules dans chaque division, envoi des factures aux clubs et mise en ligne des fichiers pour la composition de vos équipes.
- ✓ La réception des chèques **le 31 octobre 2025 au plus tard** confirmera l'inscription de vos équipes.
- ✓ Le **10 novembre 2025 à 20h00**, clôture Générale, préparation de la compétition, fichiers Lexer, arbitrage...

D **Un chèque de caution de 120 € par CLUB**, encaissé uniquement en cas de forfait d'une équipe, devra être joint aux 3 chèques des inscriptions. L'encaissement du chèque de caution ne sera réalisé que sur forfait de l'équipe, et après examen par la commission des réclamations de la ligue des raisons de celui-ci.

E Le montant des parties des 3 journées est à la charge des clubs. Les règlements du montant des parties de chaque journée sont sollicités lors de l'inscription et encaissés le lendemain de chaque journée.

A l'issue de la constitution des poules, émission et envoi aux clubs des factures par le trésorier de la ligue. (**51 €** D'engagement par équipe + **3,60 €** par partie).
La ligue (ou CSR) adressera copie de ses poules régionales au CSNB dès que celles-ci sont finalisées.

- ✓ Pour des poules de 5 ou 6 équipes
 - 105,00 €** (parties de la 1^{ère} journée et engagement)
 - 54,00 €** (parties de la 2^{ème} journée)
 - 54,00 €** (parties de la 3^{ème} journée)

F Déléguée régionale de la compétition, Cathy RAJAUD : lr21.rajaud@outlook.fr - 06.61.75.13.01

La colonne « validation » du tableau d'inscription du post de la compétition sur le site <http://bowlingregionsud.fr/>, vous confirmera la réception de vos chèques.

ART. 7- RESULTATS.SPORTIES

- ✓ Les feuilles de matchs signées, sans ratures ni surcharge, doivent être impérativement remises à l'arbitre à l'issue de la compétition, un double restant au club pour contrôle si contestation. Ce dernier devra vérifier dans les 48h si l'affichage sur le site de sa feuille de match est correct, et alerter l'arbitre dans le cas contraire pour faire remonter au plus vite, la correction à la CSNB.
- ✓ L'arbitre aura en charge l'envoi des feuilles de matchs, via le fichier lexic à : lexic@bowlingregionsud.fr;

ART. 8 – RECLAMATION

- A -** Toute réclamation doit être formulée et envoyée par le président du club au CSNB dans un délai de cinq jours, accompagné d'un chèque de 38 Euros
- B -** Tous litiges ou réclamations sont traités par la Commission Réclamation composée de 3 membres de la CSNB.
- C -** La structure d'appel est la CSNB, statuant hors présence des membres de la Commission

ART. 9- COMPOSITION DES POULES REGIONALES R1 DAMES.

Tableau de la division R1 Dames : : en rouge les équipes qui descendent de N2 et N3.
Les 2 poules de R1 seront constituées à l'issue des inscriptions.



DESCENTES de N2 ou N3

R1 Dames	
	ADEB DRAGUIGNAN
	AVBP BANDOL
	BC AMF NICE
	BC LES DAHUS
	BP TOULON
	LES CIGALES DE PERTUIS-1
	LES CIGALES DE PERTUIS-2
	NICE CÔTE D'AZUR BC
	R.C.T BOWLING
	UST ST TROPEZ-1
	UST ST TROPEZ-2

ART. 10 – Divers

Tous les participants doivent respecter les règles sanitaires en vigueur. Les règles édictées par le ministère chargé des sports et les consignes peuvent évoluer dans le temps.

La tenue des équipes pour le haut du corps doit être uniforme. Il est recommandé qu'il en soit de même pour le bas.

Tous les règlements de la F.F.B.S.Q. sont applicables à ce Championnat de France des Clubs.

La Ligue REGION SUD se réserve le droit d'apporter toute modification nécessaire au bon déroulement de la compétition.

Le 14 Août 2025,

Catherine RAJAUD

Présidente Commission sportive 2024-2028
Déléguée Championnat des Clubs REGION SUD 2025-2026